

Dijon, 29 Mai 1900

Mon cher cher ami

Votre bonne lettre d'avant-hier est venue à propos de mon rapport en augmentant ma confusion de n'avoir pas encore répondu à la présidente. Il m'est facilement arrivé, quand l'urgence d'une réplique me poussait vers l'épu dans les rues. Et m'a laissé aller au cœur de la vie journalière; et fini à de plus grosses besognes. J'attends en vain l'instant favorable pour ce qui était portant une distraction de l'âme et un plaisir du cœur.

Le fait est que je ne veux plus et que je ne vois pas envoi grand chose à vous dire sur ce projet de révolution. Je ne vous dirai pas que j'ai pris la chose, et que votre présidente elle m'avait déjà indiquée. Il me semble que cela tient à son combat contre une cause essentiellement pacifique,

puisque votre Faculté ne s'en occupera en corps
si j'ai bien compris vos lettres. Il était
peut-être, ou non habiletés françaises, une
nécessité qu'on a arrêté hâtivement là. Mais
je ne pensais pas que ce fut si tôt, et
à vrai dire dès l'origine. D'ailleurs de
cela, qui n'est qu'un très-petit incident,
je ne conclus absolument rien pour ou contre
la succès de l'idée. Mais je vois qu'il
faut absolument visiter, pour que l'on donne
à la France une part d'autorité sérieuse
et importante dans les manifestations laborieuses
de la future Société. — Je ne puis personnellement
songer à me rendre à Paris pour la réunion de
la Société. Nous n'avons, à cette saison, qu'un
jour de liberté et l'approche de la fin des
cours ne permet plus de se mettre en état
Si la sortie de ma femme le permet, je
profiterai de notre lundi de vacances, pour
aller avec elle jusqu'à Reims où je veux
me faire, qu'elle ne connaît pas encore.
Mais nous ne pourrons qu'aller et
rentrer avec un jour et demi à Paris à Reims.

J'espère toutefois que les projets relatifs à la
Société des juristes français ne seront pas
arrêtés, ne renoncer, avant juillet, et qu'au ce
moment, il sera permis encore de les discuter.
Et mes yeux, l'important à voir n'est pas
que cette société, quelle que voient son échiquier
et son organisation formelle, puisse offrir un
mieux ^{le meilleur} favorable aux idées qui nous tiennent au
coeur sur la mission et le progrès du droit
positif par la promotion de la vie sociale.
L'influence, qu'il pourra avoir en ce sens,
dépendra bien plus de son esprit et de ses
tendances propres que de ses statuts. Mais
peut-être pourra-t-il être utile aux
organes propres à insuffler l'esprit nouveau.
C'est à cela qu'il faudra veiller.

Je n'ai pas rempli encore toutes les
missions que me confie votre lettre. Delambre
a son fils et la famille de celui-ci pour
quelques jours seulement. Il est très-absent
pour cette visite. J'attends de la voir sans
le dérange et la, pour lui communiquer votre
décision.

J'consulterai également à votre
sujet ce que me a dit M. Léon.

Quant à vos notes sur la déclaration du
dieu des le Loup civil allemand ce serait
une bonne fortune pour la Reme Bourguignonne
que de s'en voir confier la publication.
Mme d'Estach de fit que vous êtes maintenant
à Paris. Ce serait plutôt un attrait de plus.
Le blement d'après ce que vient de me dire
Bisotin, qui est secrétaire de la rédaction
de cette bonne Presse, parlent maintenant pas mal
de monographies un peu compliquées qui feront
autant de pouvoirs distincts n'aura plus guère
qu'un ~~seul~~ ou deux articles isolés par an. Le
numéro de cette année s'imprime actuellement,
peut-être pourrait-on y joindre encore votre
traduction annotée, si la question d'argent ne
s'y oppose pas, ce que Bisotin n'a pu me dire.
En tout cas, il faudrait le demander de suite.
Gros, ce serait près d'un article à attendre
sous les mains de Blanqui. Soyez donc à quel
point mes vues arrivées. Si vous désirez publier les
maintenant vos notes, il faudrait en écrire de
suite à Drouet auquel qui dirige toute la Presse
mais que je n'ai pas vu aujourd'hui.

me dirige de lui en parlé ce que j'fais les
vendredis, et même temps que j'le remettrai
votre manuscrit, si la chose est envoi possible.

J'ai une impression analogue à
elle que vous m'exprimez, à la suite de
la lecture du dernier article de Deslandes
dans la Revue du droit public. Mais à la
réflexion, je suis porté à croire que si je
le jugeais pas comme il convient. En voici
d'après ce que il avance, je crois qu'il n'a
entendu faire en biéch que l'exclusion
des sociologues et l'idée que leur méthode
suffisait à contenir tout l'éclat nécessaire
pour contenir la vie sociale. Or cette prétention n'a
pas été justifiée et tout fait croire qu'elle ne
le sera pas. Enfin c'est tout ce que dit Deslandes.
Mais je suppose bien que il reproche plus fort
les biais moraux du système qu'il a démolie.
Et c'est ce qui me vraiment intéressent,
surtout si l'arrive à la précision et à la
certitude du caractère qu'il exige des articles.
Il faut donc, comme c'est souvent le cas dans
la vie attendre la vérité en reconnaissant que le
sujet la force ou du moins la fait évidemment discuter.

Cet excellent deslondes a été fait exécute par les dernières élections de notre Dijon, bien qu'elles n'aient été préparées surtout par quelques personnalités, placées à l'écart du parti politique; ce qui a bien pu être la meilleure raison de succès. Cela si, d'ailleurs, n'a été obtenu que par juste; et il est à croire que ce ne soit pas un précédent, sur lequel on doit faire fond.

Le coup de bala parisien a été plus significatif; et sans en apprécier beaucoup, parce qu'il n'exprime guère qu'une idée négative, on peut, du moins, se féliciter qu'il donne à réfléchir et peut être à causer à nos gouvernements. Sans avoir la raison de penser que le roi d'apres son sort aujourd'hui comme toujours, celui de la liberté. Mais c'est à moi aussi que l'autre de sance qui il est aujourd'hui une sauveur et non plus rien aux masses. Il faut lui prendre cela. et dans cela sont plus au-delà de mots岸邊的 than de réalités simples et faciles. Cela

adversaria me se fait cela pas scrupule de les entraîner avec des mots aussi haineux que libéral. C'est la technique de la politique qui veut cela. Et si pluviat à ce point de vue, je sais qu'il a fait, en toute conscience, pour croire au nationalisme, surtout quand il se présente sous le suspense de Bourcier et de Lefebvre. Si, autant que j'en ai pu juger par leurs écrits c'est pour eux synonyme de France ouverte ou de libéralité. J'avoue que je discours chaque jour, dans notre milieu universitaire scolaire, de tels sujets à path de valeurs et laisse de côté que je ne sens disposé à appliquer quiconque les dirigea forcément et bien mal le yes dans leurs tartufferies. Mais tout cela ne donne pas l'idéal nécessaire pour installer pacifiquement; et je sais bien que le plus beau que ne reste encore au socialiste révolutionnaire qui a si peur d'entamer les catéchismes avec ses alléchante promesses.

Ensuite une réponse que j'allais

celles. J'ai parlé à M. Barby de la
situation et l'ayelle moi avec
soyé peu peu ici une place à Paris.
Notre doyen considère que le succès de
cette idée n'est pas à attendre dans les
conditions actuelles. Notre personnel est
au maximum et les enseignements
s'abordent plutôt. Il faut attendre
puisque la question se posera au plus
tôt l'année prochaine. D'ici là, le
nouveau peut survenir. Et d'ailleurs
même sans ce nouveau la partie n'est
pas placée pour Paris. Le mieux est de
me conseiller soy. fait et patiente. C'est
le C. assi de M. Barby qui me avait fait appr.
que me sustenter ce fut dernière à
la traduction de Code à Chalon, cependant
depuis un mois. Je devrais être en
mesure. Et si l'on ne m'adjoint pas de
collaborateur, dieu sait quand j'aurai fini !
Tous mes respects à Madame Gobille
avec le souvenir de ma femme. Je
reste très affectueusement votre.

F. Lamy

19 mai 00

R. J.

Monsieur R. Lacleilles

Professeur à la Faculté de droit

10 bis. rue du Roi-aux-Clés.

Paris.



